



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 02 JUILLET 2020

Présents : Béatrice FOL, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Jean-Louis VUICHARD, Arnaud VUICHARD, François CESMAT, Patrick VEYRET, Madeleine-Rose CHAUMONTET, Vanessa DUVAL, Grégory FOL, Aurélie BEAUD.

Procuration : M. Maxime MUGNIER donne procuration à Mme Béatrice FOL.

Secrétaire de séance : Sébastien DESBIEZ-PIAT.

Mme le Maire informe l'Assemblée que Mme Sophie RAVEZ-HOUZÉ a été contrainte de démissionner en raison de l'incompatibilité de sa fonction de conseillère municipale avec son activité professionnelle. Elle précise que le Conseil Municipal siègera désormais à 14 personnes.

1. Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) : Élection d'un délégué.

Mme le Maire rappelle que lors de la séance du 04 juin dernier, M. Yann FOL et Mme Sophie RAVEZ-HOUZÉ ont été élus délégués titulaires et M. Arnaud VUICHARD, délégué suppléant pour représenter la commune au sein du SIV. Suite à la démission de Mme RAVEZ-HOUZÉ, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau délégué titulaire.

Le Conseil Municipal, élit à la majorité absolue, M. François CESMAT délégué titulaire.

2. Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) : modification des statuts.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, il n'est plus possible pour les conseils municipaux des communes membres de désigner, dans les syndicats de communes, des représentants non élus (de simples citoyens). Les dispositions des articles L.5212-6 et L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précisent en effet que : « *Le choix du conseil municipal peut porter uniquement sur l'un de ses membres* ».

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, à l'unanimité, approuve la modification des statuts proposée par le SIV afin de les adapter à cette nouvelle disposition.

3. Désignation d'un Correspondant Défense.

Le Conseil Municipal désigne M. Jean-Louis VUICHARD comme « correspondant défense » dont le rôle est de sensibiliser les citoyens aux questions de défense.

4. Désignation d'un délégué à l'Amicale des Savigny de France et de Suisse.

L'Amicale des Savigny de France et de Suisse a pour but notamment d'accroître la notoriété de toutes les communes portant le patronyme Savigny, de rendre concrète la solidarité entre les communes urbaines et les communes rurales, d'aider au maintien des activités en milieu rural, d'accompagner les initiatives locales en concordance avec les objectifs de l'Amicale, de favoriser la convivialité entre « cousins », de promouvoir les échanges sociaux, économiques, touristiques culturels et sportif.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal confirme l'adhésion de la commune à l'Amicale des Savigny de France et de Suisse, et désigne M. Jean-Pillard comme délégué local.

5. Désignation des commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs.

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Cette commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, président et, pour les communes dont la population est inférieure à 2000 habitants de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Cette commission a notamment pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Les 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal désigne 12 personnes pour les commissaires titulaires, et 12 personnes pour les commissaires suppléants à savoir :

Titulaires	Suppléants
LOUBIER Pascal	RAVEZ-HOUZE Sophie
MENU Christian	DUNAND Michel
BOSSON Philippe	FOL Gabriel
GANDAIS Geneviève	MUHLEMATTER Alice
VUICHARD Jean-Pierre	VUICHARD Jean-Louis
VUICHARD Michel	PILLARD Jean-Pierre
DESBIEZ-PIAT Sébastien	CESMAT François
CHAUMONTET Madeleine-Rose	VUICHARD André
FAVRE-BONVIN René	DUVILLARD Fabien
FONTAINE-VIVE-CURTAZ Danielle	VUICHARD Denis
VUAGNAT Marc	VUICHARD Arnaud
VIOUD Maurice	CHAUTEMPS André

6. Création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

Afin de pourvoir au remplacement de l'agent d'accueil au secrétariat de mairie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer à compter du 1^{er} septembre 2020 un emploi permanent d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps non complet de 28 heures par semaine afin d'assurer les fonctions d'assistante de gestion administrative.

7. Informations diverses :

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).

- Décision N°2020-07 confiant des travaux de curages fossés à l'entreprise Damien FOL TP pour un montant de 12 150 euros HT.
- Décision N°2020-08 confiant la fourniture de rigoles métalliques pour l'entretien des voies communales à la Société REVERDO, pour un montant de 1 502 € HT.
- Décision N°2020-09 confiant le raccordement électrique du hangar communal à ENEDIS, pour un montant de 5 557.29 € HT.

- Décision N°2020-10 confiant à l'Office National des Forêts :
 - Des travaux sylvicoles (dégagement de plantation et taille de formation) pour un montant de 1 000 € HT,
 - Des travaux de maintenance (peinture des liserés, bornes et leurs repères) pour un montant de 1 096,79 € HT.

2) Urbanisme.

Les dossiers d'urbanisme suivants ont été déposés :

- Permis de construire déposé par M. et Mme WIDOGUE Mickaël et Emilie pour la construction d'une maison individuelle aux Chavannes.
- Permis de construire déposé par Mme CERDAN Vanessa pour la réhabilitation d'un corps de ferme à Olliet.
- Déclaration Préalable déposée par M. CESMAT François pour un enrochement à Cessens.
- Déclaration préalable déposée par M. TELES Luis pour la pose d'une clôture à Murcier.
- Déclaration préalable déposée Mme FERATI Lydie pour la pose de fenêtres dans anciennes ouvertures à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par EDF ENR pour la pose de générateur photovoltaïque à Olliet (maison DOS SANTOS Nuno).
- Déclaration préalable déposée par M. FRATI Alain pour la construction d'une véranda à Olliet.
- Déclaration préalable déposée par M. PATOIS Jean pour la construction d'une pergola à Murcier.
- Déclaration préalable déposée par M. Christian BURNIER pour le déplacement d'un abri de jardin à Nyoux.
- Déclaration Préalable déposée par Mme FRATI Stéphanie pour l'installation d'un SPA à Olliet.
- Déclaration Préalable déposée par ISOWATT pour la pose de panneaux photovoltaïques à Nyoux (maison RAVEZ-HOUZE).

3) Intercommunalité

➤ SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny

Une réunion avec le personnel du SIVU a fait remonter des demandes et besoins de changement de temps de travail de certains agents, et des demandes de stagiairisation en vue de titularisation.

Le logiciel d'inscription et de facturation des services périscolaires est devenu obsolète. Il a été décidé de procéder à une mise à jour pour un coût de 2 500 €.

Le prestataire de livraison de repas à la cantine demande une indemnité de 4 000 € HT en raison de l'absence de commandes de repas durant la crise sanitaire.

L'équipe enseignante demande l'achat de 3 tablettes pour les classes de maternelle afin de réaliser les livrets d'apprentissage.

Les effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2020 sont de 107 jonziérois et 126 savignerands soit un total de 233 élèves. Une éventuelle ouverture de classe sera décidée par Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale le jour de la rentrée scolaire.

Le règlement intérieur des services périscolaires a été modifié afin d'interdire l'utilisation de tout objet connecté, tels que montres, smartphones et tablettes.

➤ **Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) :**

Election du président et des Vice-Présidents. Les membres du Bureau se sont réunis afin d'aborder les sujets mis en attente pendant le confinement.

➤ **Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache (SIPV)**

Election du président et des Vice-Présidents.

4) Divers.

➤ **Radars pédagogiques :**

M. Sébastien DESBIEZ-PIAT présente les relevés des 4 radars installés sur la commune à Nyoux, au Chef-lieu, à Cortagy (route du Château) et aux Chavannes. Il ressort de ces analyses que dans toutes les zones limitées à 30 km/heure, la plupart des véhicules sont en excès de vitesse notamment au Chef-lieu (88 % des véhicules roulent à une vitesse supérieure à 30 km/h).

➤ **Commission Voirie et Travaux**

Une réunion a été organisée afin de définir le rôle et le fonctionnement de cette commission. Les différents projets en cours ont été présentés notamment l'expertise hydraulique réalisée par le bureau Hydrétudes pour la gestion des eaux pluviales, la sécurisation du hameau « Les Chavannes » et de la route du Château ainsi que l'implantation des conteneurs de tris sélectifs. Il est prévu d'organiser une réunion avec les Agriculteurs.

➤ **Commission Communication/Vie de la Mairie**

Un premier bulletin municipal va être publié prochainement. En raison du contexte actuel et de la crise sanitaire, aucune rubrique sur l'intercommunalité et la vie associative n'est prévue dans ce premier numéro. Il s'agit d'un bulletin de présentation de l'équipe municipale dans lequel figureront également des rappels sur les obligations de chacun et les démarches administratives.

Le Maire,
Béatrice FOL.

